

# [FORMATION A DISTANCE] Répartir les responsabilités entre associés

« Rien, n'est plus important pour la pérennité du magasin que la bonne santé du groupe ! La réussite économique ne suffit pas à en garantir durablement la cohésion... » Yves LE GUAY Une bonne répartition des responsabilités et des tâches est nécessaire à un

## Objectifs de la formation

Identifier les fonctions d'intérêt général vis-à-vis de l'extérieur, identifier les fonctions d'utilité interne, exercer et répartir ces fonctions

## Enjeux

Le principe de collégialité, le principe de coresponsabilité, les fonctions du point de vente, les modes de répartition de ces fonctions

## Pré-requis

Faire partie d'un PVC depuis au moins 3 mois

## Déroulé

½ JOURNÉE PUIS 1 JOUR SÉQUENCES VIDÉOS VIA INTERNET DE 5 À 10 MIN

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1,5 jour(s)

## Tarifs

### Plus de renseignements

Carine MONTET  
contact@terredenvies.fr  
Terre d'Envies  
49 avenue de Mâcon

01000  
Bourg-en-Bresse  
Tel. 04 74 23 00 91  
Fax. 04 74 30 77 73

## Dates, lieux et intervenants

**date à définir** 01000

Vidéo de Yves LEGUAY  
Carine MONTET (Terre d'envies)  
ou Aurélie LONG (Terre d'envies)  
ou Alexia-Louisa LAGACHE (Terre d'envies)